



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110289

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/07/2025 14H47 C:000032 I:32427
V/REF : 1018608
V/Email reçu le Mercredi 09/07/2025 à 14H47

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 7925
IMMEUBLE : CHEMIN LA PROVIDENCE
6 CHEMIN DE LA PROVIDENCE
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 13 Novembre 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 6 RUE DE LA PROVIDENCE - BOURG EN BRESSE - LOGT 1021 SOUS PASS TRAVAUX
A PARTIR DU 11/07- ETG2 - CLE A L'AGENCE DE BOURG TRAVAUX ENTRE LE 21 ET
LE 25/07 DEMANDÉ

MOTIF : INTERVENIR POUR ETABLIR UN QUALIGAZ
REPLACEMENT MEUBLE EVIER 3 PORTES EN 120
REPLACEMENT LAVABO EN PORCELAINE ET SYSTEME DE VIDAGE
REPLACEMENT COLONNE LAVABO EN PORCELAINE
REPLACEMENT FACADE DE BAIGNOIRE
REPLACEMENT FLEXIBLE ET DOUCHETTE
PL00001 - PL00003 - PL00010 - PL00021 - PL00022 - PL00023 - PL00032

Donneur d'ordre : Mme I. FREDT-LANCIOLI

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

=====

LE 23 JUILLET 2025 A 13H30
DEPOSE DU LAVABO ET DU RADIATEUR DE LA SALLE BAIN AINSI QUE DU MIROIR
(VU AVEC MME FREDT LANCIOLI) POUR PASSAGE DU PLAQUISTE
PAS DE REMPLACEMENT DE BAIGNOIRE A FAIRE
REPLACEMENT DU MEUBLE SOUS EVIER ET ETABLISSEMENT DU QUALIGAZ
ATTENDRE RETOUR SEMCODA POUR REPOSE DES ELEMENTS
LE 23 SEPTEMBRE 2025 A 13H45
DEPOSE DE L'EVIER AVEC BOUCHONNAGE DES ARRIVÉES D'EAU
LE 13 OCTOBRE 2025 A 09H00
PRÉVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LA POSE DU LAVABO, MIROIR ET
RADIATEUR (L'ENTREPRISE SUR PLACE N'A PAS FINI LES TRAVAUX, NOUS NE
POUVONS PAS PROCÉDER A LA POSE LE JOUR DE NOTRE INTERVENTION)
REPLACEMENT FLEXIBLE ET DOUCHETTE
POSE DE L'EVIER CUISINE AVEC REFECTION DES JOINTS SILICONE
LE 12 NOVEMBRE 2025 A 10H30
POSE DU LAVABO AVEC COLONNE
REPOSE DU RADIATEUR

OBSERVATIONS : DS LCOMPTER Email envoyé le 12/11/25 à 17H54 Mme I. FREDT-LANCIOLI

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 14H07 ISABELLE.FREDET-LANCIOLI@SE

AVEZ-VOUS UNE DATE DE FIN DE CHANTIER POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE ?
GI LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/10/25 A 11H18 MME I. FREDET-LANCIOLI

LES TRAVAUX DE PEINTURE N'ETANT PAS TERMINE NOUS N'AVONS PAS PU POSER
TOUS LES ELEMENTS. MERCI DE NOUS DONNER LA DATE DE FIN DE TRAVAUX DE
PEINTURE POUR QU'ON PUISSE CALLER NOTRE INTERVENTION ?

AG LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/10/25 A 14:07 MME I. FREDET-LANCIOLI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,71	46,71
1,00	PL00003-Forfait "Qualigaz Bailleur"	1	114,18	114,18
1,00	PL00010-FP 3 portes,long 120,traité hydr	1	259,50	259,50
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,71	46,71
1,00	PL00016-Réfection joint silicone évier	2	41,52	41,52
1,00	PL00032-Rempl.flexible/douchette+joint	2	51,90	51,90
1,00	PL00061-Dépose des éléments	3	20,76	20,76
1,00	PL00001-Forfait déplacement	4	46,71	46,71
1,00	PL00021-FP Lavabo porcelaine yc tt suj	4	114,18	114,18
1,00	PL00022-FP Colonne porcelaine	4	114,18	114,18
1,00	PL00061-Repose 1 Radiateur	4	20,76	20,76



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110289

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	877,11
T.V.A. a 10,00%	87,71
TOTAL T.T.C.En EURO	964,82

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1018608 du 09/07/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☒

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

6 RUE DE LA PROVIDENCE

01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

MUTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

07925-00001-00001-00021 H / Type 4 / 02

Etage : 02

01-EE-2224-TRA-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 24/07/2025

Observations

MUT : sortant ex KONDE

Logement vacant sous passe travaux à partir du 11/7

sinon clé a l'agence ed de bourg

travaux demandé SEMAINE 30

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de deplacement	1,00	46,71	46,71	4,67	51,38
PL00003 Forfait "Qualigaz Bailleur"	1,00	114,18	114,18	11,42	125,60
PL00010 3 portes, long 120 Traité hydrofuge, mélaminé blanc, système fermeture, joints compris	1,00	259,50	259,50	25,95	285,45
PL00021 Lavabo en porcelaine, couleur blanc, système vidage compris	1,00	114,18	114,18	11,42	125,60
PL00022 Colonne, en porcelaine, couleur blanc	1,00	114,18	114,18	11,42	125,60
PL00023 Façade de baignoire (140-150-160-170) blanc mélaminé +voir en plus sur les cote baignoire	1,00	83,04	83,04	8,30	91,34
PL00032 Remplacement d'un flexible et douchette Mise en place avec joint et support teinte chromée sur robinetterie	1,00	51,90	51,90	5,19	57,09

Total H.T.	783,69
Total TVA	78,37
Total TTC	862,06

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDNS

09/07/2025 à 13:52



Bon de Commande

N° : 1018608 du 09/07/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 09/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

09/07/2025

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6 RUE DE LA PROVIDENCE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **09/07/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018608